

## NATHALIE MAUREL, ADAR\*\*\* : « FAIRE ÉQUIPE FACE AUX RISQUES »



### LE DÉCLENCHEUR

Les métiers de services aux personnes à domicile exigent que les intervenants soient soutenus et accompagnés. C'est une profession qui

demande beaucoup de professionnalisme, en particulier auprès des personnes en situation de grande dépendance. La motivation et la capacité d'adaptation sont déterminantes. Nous avons toujours investi en matière de formation. Dans le cadre du droit individuel à la formation, les aides à domicile ont enrichi leurs compétences en matière de gestion du stress, d'accompagnement des personnes en situation de handicap, de personnes en fin de vie... Les équipes ont également suivi une formation à l'ergonomie et à la manutention. Néanmoins, le taux d'accidentologie et d'arrêts de travail restait préoccupant. C'est pourquoi la Carsat s'est rapprochée de nous pour nous aider à structurer une démarche sur-mesure. Le projet a démarré en 2010.

### LA DÉMARCHÉ

Nous avons construit avec la Carsat un programme de formation sur trois ans visant la direction, les responsables de secteur et chaque salarié. Au programme : CRPS\*, CPS\*\*. Deux salariées ont également été formées à l'analyse des risques et des accidents du travail. Autour de ce programme, nous nous sommes mobilisés sur la circulation de l'information et la concertation. L'idée est d'impliquer chacun dans l'entreprise pour qu'une situation posant problème soit rapidement et efficacement gérée. Sur la base de la brochure éditée par la Carsat, nous avons enrichi le document d'évaluation que remplit chaque responsable de secteur au domicile du bénéficiaire. Y figurent désormais tous les facteurs de risques habituellement identifiés.

### LES BÉNÉFICES

Les responsables de secteur ont été confortés dans leur rôle de préventeur de terrain. En collaboration avec les intervenants, ils détectent en amont les risques potentiels au domicile des bénéficiaires ; ils organisent les déplacements et les missions avec une attention particulière aux facteurs de pénibilité. Et surtout, ils animent un dialogue permanent avec les intervenants. Ce qui ressort de cette démarche, c'est l'importance de faire équipe face aux risques. En interne, bien sûr, mais aussi avec les autres acteurs de la prise en charge des personnes dépendantes : médecins, infirmières, aides soignantes et aussi l'entourage familial. Lorsqu'on évoque un risque avéré d'une seule voix, cela débouche toujours sur une solution.

\*\*\* Association créée en 1972, qui intervient auprès de plus de 1500 familles dans le Tarn et l'Hérault. L'ADAR est agréée Qualité, autorisée par le Conseil Général du Tarn et a été certifiée NF en 2011.



## Services à domicile : la sécurité au bénéfice de tous

Le vieillissement de la population et la priorité donnée au maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes ont accru de façon spectaculaire l'activité d'aide à domicile en France.

L'aide à domicile ? Ce sont ces activités de service à la personne qui recouvrent l'aide ménagère, l'aide au lever, au coucher, à la préparation des repas, mais aussi le soutien et l'accompagnement dans la vie sociale. Un secteur qui emploie principalement des femmes et qui jusqu'à présent était fort peu structuré en termes de qualification et de formation. Ce métier continue de reposer essentiellement sur les qualités humaines et l'engagement personnel, mais de plus en plus de formations proposent de professionnaliser ces intervenants et de valoriser ces métiers.

### Une accidentologie préoccupante

Dimitri Gouillon, ingénieur conseil : « La Carsat a mobilisé d'importants moyens pour mieux connaître cette activité et aider les employeurs à réduire l'accidentologie. Nous proposons aujourd'hui plusieurs outils d'aide à la prévention, bien adaptés aux spécificités de cette filière. L'une des particularités à prendre en compte, c'est le fait que le lieu de travail est le domicile même du bénéficiaire, c'est-à-dire un espace privé dans lequel nous ne pouvons pas intervenir pour réduire les facteurs de risque. La prévention repose donc sur une sensibilisation la plus large possible, qui vise aussi les personnes aidées et leurs familles. Elle repose également sur la formation des intervenants à la détection des risques. »

« En lien avec la Direccte, les préventeurs de terrain et les employeurs du secteur, nous avons identifié les principaux risques et ils sont nombreux : chutes de plain-pied, chutes de hauteur, risques liés aux manutentions manuelles et aux gestes répétitifs, contaminations, risque chimique lié aux produits d'entretien, risque routier et risques psychosociaux » explique Christine le Héricey, contrôleur de sécurité.